À Vannes, le 06/11/2026

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA LOCATION - Gîte des Hirondelles

Le présent règlement s'applique à tous les occupants du logement situé à l'adresse suivante : 9 chemin des Vignes, 56000 Vannes, géré par Élodie Caradec.

Article 1 - Arrivée et départ : l'arrivée se fait à partir de l'heure suivante : 16 h. Le départ a lieu au plus tard à l'heure suivante : 10 h.

Article 2 - Capacité : le logement accueille au maximum : quatre personnes.

Article 3 - Calme et voisinage : merci de respecter le calme aux horaires suivants : de 22 h à 8 h.

Les fêtes et rassemblements sont interdits dans le logement.

Il est interdit de fumer à l'intérieur du logement.

Les animaux ne sont pas admis dans le logement.

Article 4 - Équipements et usage : Le wifi est indiqué sur le tableau de l'entrée. Les déchets se trient dans les bacs du jardin. Le chauffage se règle avec le thermostat du salon.

Article 5 - Départ : avant de partir, merci d'effectuer les gestes suivants : Éteindre les lumières et le chauffage, fermer les volets et les fenêtres, sortir les poubelles et laisser les clés dans la boîte prévue.

En cas de problème, vous pouvez joindre l'hôte au contact suivant : 06 00 00 00 00.

Le voyageur déclare avoir pris connaissance du présent règlement. Mention manuscrite « Lu et approuvé » et signature :

Élodie Caradec

Exemple gratuit créé avec mes-modeles.topexemples.fr/reglement-interieur/location/